

**LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE  
ET DE LA RECHERCHE MEDICALE**

**LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE ROUEN-NORMANDIE**

**LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE**

Vu le Code de l'éducation ;

Vu le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu le décret du 26 novembre 2018 portant nomination du Président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision Inserm n° 2013-110 du 6 juin 2013 relative aux unités de recherche et autres formations de l'Inserm ;

Vu l'avis émis par la commission scientifique spécialisée Inserm CSS 5 du 19 au 24 septembre 2021 ;

Vu l'avis émis par le conseil scientifique de l'Inserm dans sa séance du 27 au 29 octobre 2021 ;

**DECIDENT**

**Article 1 :** Il est créé, pour une durée de 6 ans, une Unité Mixte de Recherche intitulée : « Dynamique Microbienne associée aux infections Urinaires et Respiratoires (DYNAMICURE).

**Article 2 :** Cette Unité est référencée pour l'Inserm U 1311.

**Article 3 :** L'Unité exercera son activité dans les locaux situés :

Université de Rouen Normandie  
UFR Santé  
Bâtiment Recherche  
22, boulevard Gambetta  
76183 ROUEN Cedex 1

**Article 4 :** L'Unité est administrativement rattachée pour l'Inserm à la délégation régionale Inserm Nord-Ouest.

**Article 5 :** Monsieur Jean-Christophe PLANTIER est nommé Directeur de l'Unité pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2027.

**Article 6 :** La présente décision prend effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE



LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE ROUEN-NORMANDIE



LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE

Pr le Président et par délégation  
La Vice-Présidente  
de la Commission  
de la Recherche

Annie-claude GAUMONT